

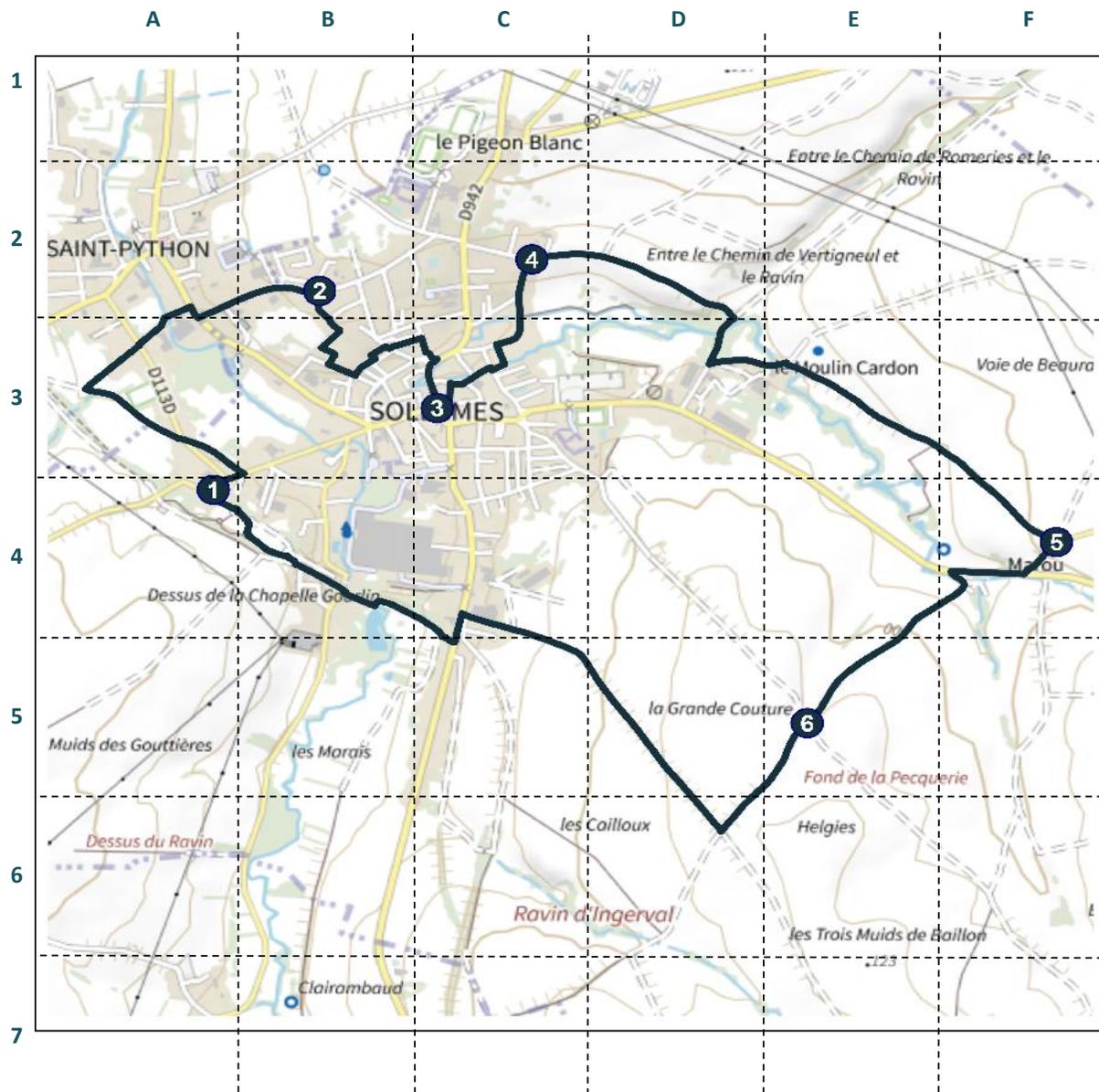
Au Pays de Barbari

(10 Km 657 - 3 h 00)

Départ : Avenue Aristide Briand SOLESMES

1. Dos au parking, partez à droite vers l'avenue Aristide Briand. Empruntez à gauche le chemin enherbé. Au bout, traversez prudemment et continuez tout droit. A l'intersection suivante, tournez à droite et continuez tout droit. Au bout de la rue Joliot Curie empruntez en face la petite ruelle. Ensuite faites un droite-gauche pour arriver rue du Petit Solesmes. Continuez tout droit sur 500m.
2. Puis tournez à droite rue du 9 mai 1944. Partez légèrement à droite, pour suivre une voyette. Au bout, tournez à gauche rue Gustave Bouvies. Après la rue Jacques Ratte, empruntez une ruelle sur votre gauche. Suivez bien le balisage. A la fin de l'Impasse Camus, continuez tout droit rue du Dragon puis tournez à droite. Vous arriverez au kiosque. Contournez-le par le gauche. Traversez la Départemental et partez à droite en direction de la Mairie et de l'Eglise.
3. Entre les deux monuments, empruntez à gauche la ruelle, puis au parking rejoignez à gauche la rue Hallette. Ensuite, faites un droite-gauche. Au bout de la rue, partez tout droit vers un petit passage (à changer). A la fin, tournez à droite puis au bout de la rue rejoignez la rue Paul Vaillant en tournant à droite. Continuez tout droit et rattraper le chemin de Romeries par la droite.
4. Continuez tout droit, passez sous un ancien pont ferroviaire et rejoignez à gauche le moulin Cardon. Bien suivre le balisage. Laissez le château d'eau sur votre gauche et suivez le chemin (de la Folie) en longeant le vallon du Béart.
5. Vous arrivez à la RD 43a : prenez à droite pour aboutir à la RD 43, au lieu dit "le Marou". Empruntez cette route à droite, sur environ 400 m, avec prudence, jusqu'à la source du Béart, puis virez à gauche sur le chemin de terre.
6. Au croisement, continuez tout droit. A cet endroit, appelé "au Bon Dieu de la Pecquerie" se trouvait au Moyen Âge le gibet (il y eut entre 1353 et 1438 des exécutions). Au carrefour suivant, prenez à

droite. Vous passez devant un oratoire délabré, puis devant un poste de distribution de gaz. Traversez la RD 955 et prenez à gauche sur 50 m avant de virer à droite. Laissez l'étang des Peupliers à gauche, franchissez la Selle sur une passerelle métallique puis suivez le cheminement créé sur le site de l'ancienne voie ferrée jusqu'au point de départ.





Au Pays de Barbari

(10 Km 657 - 3 h 00)

Départ : Avenue Aristide Briand SOLESMES

Suivez le guide!

Des flèches, des bornes de jalonnement ou des marques de peinture sont disposées le long du circuit.



- Ne quittez pas les sentiers balisés et respectez le travail des gestionnaires des sites, des agriculteurs et des forestiers
- Protégez la faune, la flore et l'environnement; emportez vos détritus.
- Respectez la signalisation et les aménagements en bordure de circuit.
- Dans le cas de modifications des itinéraires (améliorations, déviations pour cause de travaux...) suivez le nouveau balisage qui ne correspond plus alors à la description.
- Pour signaler un défaut (fléchage, difficulté, anomalie) ou suggérer une amélioration (circuit ou fiche), contactez le DÉPARTEMENT du NORD, Direction de l'environnement, hôtel du Département 59047 LILLE CEDEX (+33 3 59 73 58 14) ou faites une déclaration SURICATE : <https://sentinelles.sportsdenature.fr/>

Avis du Randonneur :

Circuit un peu sportif qui emprunte des chemins de terre autour de Solesmes en passant par la vallée du Béart à celle de la Selle. La traversée de Solesmes permet d'admirer l'église Saint Martin (18ème siècle) avec sa façade de style baroque et ses pignons à « la flamande », l'hôtel de ville, ainsi que le kiosque à musique (1887).